

**Cahier des charges de la mission nationale
Surveillance et prévention de la résistance bactérienne aux antibiotiques et des infections associées aux soins
en soins de ville et en secteur médico-social**

La maîtrise de la résistance bactérienne aux antibiotiques (RATB) en secteurs de ville et médico-social est prioritaire. En effet, la consommation d'antibiotiques en France est essentiellement (93%) le fait des prescriptions hors établissements de santé (ES). Les données de résistance en ville sont parcellaires et peu exploitées. Le rôle des laboratoires de ville est au premier plan. La mission doit permettre leur mobilisation en prenant en compte les supports d'évaluation existants [Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)...]. En ville et en établissements médico-sociaux (EMS), les prescripteurs ont besoin d'outils de formation sur les mesures de prévention recommandées et d'informations actualisées concernant les résistances et les consommations d'antibiotiques dans leur région et au niveau national.

Missions

Missions prioritaires

Sur la thématique « résistances bactériennes aux antibiotiques » :

- Surveillance épidémiologique de la RATB en France, en EMS et en soins de ville ;
- Prévention :
 - Prévention de la RATB en EMS et en soins de ville ;
 - Expertise et conseil en prévention.

Ces missions sont à harmoniser tant que possible avec la mission « Surveillance et prévention de la résistance bactérienne aux antibiotiques en établissements de santé ».

Sur la thématique « prévention des infections associées aux soins (IAS) en ville et EMS » :

- Promouvoir la prévention des IAS en EMS et en soins de ville.

Identification des besoins en formation, en communication et en nouvelles recommandations.

Autres missions

- Venir en appui des centres régionaux de conseil/équipes multidisciplinaires/référents en antibiothérapie concernant l'évaluation des pratiques de maîtrise de la résistance bactérienne pour son volet « bon usage des antibiotiques ».
- La mission pourra être sollicitée, en tant que de besoin, pour une collaboration avec Santé publique France (SpF) pour la mise en œuvre :
 - Du signalement des IAS en EMS et en ville ;
 - D'un état des lieux du risque infectieux lié aux soins de ville et d'une enquête de prévalence des IAS et des traitements antibiotiques dans le secteur médico-social ;
 - De la surveillance de la consommation d'antibiotiques.

Objectifs

Antibiorésistance en EMS et en soins de ville

- Surveillance épidémiologique de la RATB conformément au programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS), à la feuille de route interministérielle de maîtrise de l'antibiorésistance et aux objectifs européens ;
- Coordination, en partenariat avec les interfaces, de la production de données pour la surveillance de la résistance et de la consommation d'antibiotiques au niveau européen ;
- Mise à disposition réactive des données, avec un accès facile ;
- Appui aux actions menées par les centres régionaux de conseil/équipes multidisciplinaires/référents en antibiothérapie visant à promouvoir le bon usage des antibiotiques (antibiogramme ciblé, commentaires systématiques ...)
- Formations sur le contrôle de la transmission croisée, notamment en direction du secteur médico-social, mais aussi des cabinets libéraux (précautions standard).

Prévention/évaluation du risque infectieux lors de pratiques à risque en EMS et en soins de ville :

actes invasifs (injections intra-articulaires...), échographies endocavitaires, mésothérapie, actes à visée esthétique.

Promotion des précautions standard.

Animation-Communication

- Animation de réseaux d'acteurs régionaux (Agences régionales de santé, Centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins, Cellules d'intervention en région) ;
- Approche « Sciences humaines et sociales (SHS) » des freins à l'application des précautions standard, de la vaccination et, en soutien de l'action des centres régionaux de conseil/équipes multidisciplinaires/référents en antibiothérapie pour le bon usage des antibiotiques ;
- Contribution à l'animation de journées antibiotiques régionales, en soutien de l'action des référents infectiologues ;
- Mise à disposition des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et autres EMS, de supports de communication pour la prévention des IAS et de la RATB, produits notamment par la mission nationale « Soutien à la prévention ».

Périmètre

- Les professionnels de santé exerçant en ville (médecins, infirmières, sages-femmes, kinésithérapeutes, podologues, chirurgiens-dentistes...);
- Les biologistes en laboratoires d'analyse de biologie médicale (LABM) ;
- Les EMS.

Interfaces

Au-delà des interfaces avec les autres missions, prévues dans le cahier des charges général, l'interface se fera avec :

- Les ordres, les fédérations et les unions de professionnels de santé ;
- Les acteurs produisant des données sur la résistance ;
- Le Centre National de Référence (CNR) de la résistance aux antibiotiques, la CNAMTS et l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM).

Indicateurs de suivi

- Ils seront conformes aux indicateurs des programmes nationaux de prévention des IAS et de la RATB (PROPIAS, feuille de route interministérielle de maîtrise de l'antibiorésistance) et européens.
- Indicateurs de bonnes pratiques de prévention de la transmission croisée des bactéries multirésistantes (BMR) et bactéries hautement résistantes émergentes (BHRe).

Moyens

Outil d'extraction des données des LABM.

Production de données

Fournir des données annuelles de tendances de résistance aux antibiotiques au niveau national et régional (répondre aux objectifs du PROPIAS et de la feuille de route interministérielle de maîtrise de l'antibiorésistance) et les présenter de manière interactive et comparative, avec un accès facile et modulable.

Calendrier

La mission nationale proposera un calendrier de mise en place de ses missions.